

Consultation Africaine Multipartite de Préparation pour la Première Réunion de haut Niveau du Partenariat Mondial de Coopération Efficace au Service du Développement

Abidjan, Côte d'Ivoire, 24-26 février 2014

Compte rendu

1. Introduction et objectifs de la réunion

La consultation africaine multipartite sur l'efficacité du développement s'est tenue sous l'égide du gouvernement de Côte d'Ivoire en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et l'Agence du NEPAD dans le cadre du mécanisme de la plate-forme africaine pour l'efficacité du développement de l'UA / NEPAD (APDev). La réunion a été financée par le PNUD et le DFID.

La réunion régionale représente l'engagement final du leadership politique et des spécialistes pour forger une coalition africaine active lors du prochain forum de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement à Mexico en avril 2014. L'objectif principal de la plateforme régionale était de finaliser et approuver le plan d'action pour l'Afrique sur l'efficacité du développement qui constituera la base de l'engagement du continent au Mexique. Le plan d'action approuvé sera présenté lors de la Conférence des ministres africains des Finances et du Développement économique (CAMEF) par son président actuel, le ministre de la planification et du développement de la Côte d'Ivoire.

La consultation a eu lieu sous le patronage de l'honorable Daniel Kablan Duncan, Premier ministre de la Côte d'Ivoire, avec une participation de haut niveau du ministre de la planification et du développement de la Côte d'Ivoire, du Commissaire de l'UA pour l'infrastructure et l'énergie et des ministres de la République démocratique du Congo, de Djibouti, du Togo, du Soudan, du Secrétaire d'Etat du Tchad et des représentants des ministres du Burundi, de Madagascar et de l'Egypte.

La consultation d'Abidjan a réuni plus de 180 représentants de haut niveau, issus de plus de 40 gouvernements, des dirigeants politiques, des parlementaires, des organisations de la société civile, des universités, du secteur privé et du développement. La réunion de consultation a traité des engagements spécifiques de la région, élaborés au cours des deux (2) dernières années pour formuler le programme de l'efficacité du développement en Afrique.

2. Compte rendu des conclusions

Comme cela a été le cas lors des consultations précédentes, cette réunion régionale a réitéré le message clé des parties prenantes sur la nécessité de mettre davantage l'accent sur la mobilisation des ressources nationales (MRN), la gouvernance du secteur privé et les capacités en termes de valeur ajoutée, entre autres, dans le cadre du programme de coopération au développement de l'Afrique. En outre, la série de consultations spécifiques à la région a été une occasion unique pour les acteurs africains de traiter des priorités de la coopération au

développement du continent dans le cadre de l'efficacité du développement pour la réunion de Mexico, et réaffirmer ainsi la nécessité pour le Partenariat de traiter des priorités de l'Afrique.

En outre, l'engagement a porté sur les cinq (5) domaines thématiques de développement identifiés pour la réunion ministérielle. Ces thèmes représentent les plus hautes priorités de l'Afrique, à savoir, la mobilisation des ressources nationales et le secteur privé national. Les cinq domaines thématiques retenus sont les suivants : 1) la mise en œuvre des engagements de Busan; 2) la mobilisation des ressources nationales ; 3) le développement du secteur privé; 4) le partage des connaissances, la coopération triangulaire et Sud-Sud; 5) les pays à revenu intermédiaire.

Dans l'ensemble, la consultation régionale a réaffirmé la nécessité de multiplier les efforts dans la mise en œuvre des engagements de Busan, une plus grande représentation de l'Afrique au sein des structures d'administration du PM a été recommandée, tout en soulignant la nécessité d'un plan d'action mondial pour faire avancer le partenariat mondial de manière plus tangible. Dans le cadre de la contribution au plan d'action mondial, un plan d'action pour l'Afrique a été élaboré et approuvé. La nécessité de traiter de la mobilisation des ressources nationales (MRN) au delà de l'aspect fiscal a été soulignée. Par conséquent, en plus de la diffusion du communiqué du PM à la fin de la réunion de Mexico, l'Afrique s'attend à une action mondiale pour orienter les actions et les efforts de suivi et contrôle pour des résultats efficaces.

3. Les principaux résultats et messages soulignés par les acteurs africains

La réunion de consultation a permis de définir des résultats, processus politiques et techniques clés visant à assurer que le Partenariat mondial contribue à la transformation de l'Afrique tout en soutenant la croissance et le développement inclusif.

Le leadership politique appuyant cet engagement a donné une orientation précise dans le développement du Plan d'action pour l'Afrique, en définissant des priorités claires de coopération au service développement du continent. Le plan d'action doit être fondé sur des priorités continentales, qui sont des questions d'intérêt commun pour les Etats membres de l'UA. Par conséquent, l'Agenda 2063, le NEPAD, la position commune de l'Afrique post-2015 et la Position africaine de 2011 et le Consensus sur l'efficacité du développement ont servi de base pour le programme du Continent sur la coopération au développement et le PM.

a. Résultats politiques et processus

L'ordre du jour de la consultation comprenait une session ministérielle qui a produit plusieurs résultats politiques, ainsi que des accords, sur la défense des questions d'importance stratégique pour l'Afrique lors de la réunion de Mexico.

La séance était présidée par le Commissaire de l'UA pour l'infrastructure et l'énergie avec la participation des ministres de la République démocratique du Congo, de Djibouti, du Togo, du

Soudan, du Secrétaire d'Etat du Tchad, ainsi que des représentants des ministres du Burundi, de Madagascar et de l'Egypte, les décisions clés suivantes ont été prises:

- La délégation de l'Afrique à Mexico sera menée par l'honorable Daniel Kablan Duncan, Premier ministre de la Côte d'Ivoire, le ministre de la Planification de la Côte d'Ivoire en collaboration avec le gouvernement de la Mauritanie, le président actuel de l'Union africaine, la Présidente de la CUA, les commissaires, le Secrétaire exécutif du NEPAD et les ministres sélectionnés.
- Le ministre de la Planification de la Côte d'Ivoire, le président actuel de la Conférence CUA / CEA des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (CAMEF), présentera le plan d'action pour l'Afrique afin de faire avancer les recommandations de la réunion lors de la prochaine conférence de la CUA/CEA à Abuja, en mars 2014, travaillant avec les ministres présents à la réunion d'Abidjan dans l'optique de préparer les ministres africains pour la réunion de Mexico. La conférence de la CUA/CEA permet de poursuivre le renforcement de la coalition pour une voix africaine unifiée lors de la réunion de haut niveau au Mexique.
- En outre, l'engagement réaffirme le consensus sur le principe que la représentation de l'Afrique au Mexique sera guidée par les priorités permanentes du continent, énoncées dans l'Agenda 2063 de l'UA, le NEPAD, la position commune africaine sur l'efficacité du développement et la position commune post-2015 du continent, reposant sur les priorités définies dans les plans nationaux et régionaux de développement.

En résumé, le leadership politique a convenu le Plan d'action pour l'Afrique approuvé à cette réunion régionale établit les lignes directrices de la participation du continent à la première réunion de haut niveau du Partenariat mondial au Mexique, en avril 2014.

b. Partenariat mondial technique- questions de contenu

• DOMAINE THÉMATIQUE 1: PROGRÈS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DE BUSAN

La réunion d'Abidjan était une plateforme unique permettant à l'Afrique d'examiner de manière collective les engagements de Busan, d'analyser les progrès réalisés au cours des deux dernières années et de proposer des stratégies visant à multiplier les efforts de mise en œuvre de ces engagements. Les principales questions formulées par les parties prenantes africaines étaient comme suit:

- Les pays africains devraient élaborer des Plans d'action sur l'efficacité du développement (ED) à des fins de nationalisation des engagements de Busan pour une mise en œuvre de la coopération qui tient compte de la responsabilité mutuelle;

- Les délégués ont souligné l'importance d'une analyse des données probantes des politiques et stratégies afin que les partenaires au développement se conforment à la nouvelle structure de l'efficacité du développement;
 - Les États membres de l'UA doivent élaborer des stratégies de retrait claires pour l'aide, permettre un meilleur environnement propice à la volonté politique et technique pour soutenir la mise en œuvre de ces stratégies au niveau des États membres;
 - Régir le secteur privé national de manière équitable et renforcer leurs capacités pour leur permettre d'être concurrentiel efficacement aux niveaux national, régional et mondial. Cela nécessite la mise en place d'un environnement propice qui reconnaît l'importance du secteur privé secondaire/informel;
 - Mettre en place les structures nécessaires pour permettre aux organisations régionales et aux parlementaires de jouer leur rôle dans les processus de développement, en reconnaissant qu'ils sont essentiels pour élaborer et faire passer les lois régissant le développement national telles que les négociations commerciales transfrontalières;
 - Les gouvernements africains doivent adapter les méthodes et instruments de suivi qui répondent à leurs préoccupations spécifiques (tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'UA / NEPAD), renforcer de la mise en œuvre ou l'utilisation du Consensus africain pour suivre les progrès de certains indicateurs.
- **DOMAINE THEMATIQUE 2: LE SECTEUR PRIVÉ – LE MILIEU DES AFFAIRES EN TANT QUE PARTENAIRE AU DÉVELOPPEMENT**

Le consensus général est que les pays africains doivent mettre en place, avec l'appui du Partenariat mondial, des politiques et des programmes qui favorisent le développement du secteur privé local, y compris le secteur secondaire/informel, en leur permettant de mieux comprendre et participer au dialogue public-privé, aux partenariats et au financement. Les principales questions soulevées lors de la réunion d'Abidjan sont les suivantes:

- Renforcer les efforts visant à développer les capacités nécessaires pour un secteur privé africain en expansion. Cela inclut la création de plateformes pour permettre la participation active du secteur privé sur les questions de développement (développer divers outils pour aider les PME locales et le secteur informel, par exemple par le biais de fonds et de crédit);
- Collaboration efficace (gouvernement et partenaires au développement) dans la lutte contre l'évasion fiscale, la corruption et les flux financiers illicites;
- Fournir un appui technique et financier pour le renforcement de capacités de production industrielle et l'élimination des obstacles au développement industriel de l'Afrique. Prendre les mesures nécessaires pour mettre à jour les objectifs de l'Union africaine pour l'établissement d'une zone de libre-échange à l'échelle continentale d'ici 2017, un marché commun continental d'ici 2023, l'augmentation de 10 à 15% de la participation de l'Afrique au commerce mondial ainsi qu'un accroissement du commerce intra-africain de 60 -70% de l'ensemble du volume commercial africain (contre des taux actuels compris entre 2% et 11-12%) d'ici 2040;

- Mettre en place des mesures d'incitations à l'investissement et autres formes d'assistance pour les entreprises nationales pour encourager la création d'entreprises industrielles communes, particulièrement dans le domaine de la transformation des ressources naturelles en Afrique;
- Soutenir l'économie secondaire et le secteur privé local en tant que sources de développement durable et inclusif;
- Les gouvernements continuent à renforcer un environnement propice pour un secteur privé robuste (politique, juridique et infrastructures);
- Élaborer des plans d'action qui attribuent des rôles aux divers intervenants (en tenant compte de leurs capacités et ressources), y compris les acteurs non étatiques avec un cadre de S & E pour évaluer la performance et les progrès réalisés

- **DOMAINE THÉMATIQUE 3: MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES ET RESSOURCES FINANCIÈRES ILLICITES**

La réunion a permis de souligner la nécessité d'une coopération efficace au service du développement pour renforcer les initiatives MRN des pays africains par le biais d'instruments et de mécanismes de financement alternatifs, comme les obligations d'équité, en élargissant la base des revenus et le renforcement des capacités institutionnelles à cet effet. En outre, la promotion de réformes et mécanismes de réédition de compte dans ces institutions permettra de renforcer les stratégies de lutte contre les flux financiers illicites. Les questions fondamentales soulevées sont comme suit:

- L'Afrique doit avoir une mobilisation équitable et efficace des recettes nationales pour la réduction de la pauvreté et pour le développement économique inclusif. Les gouvernements devront alors canaliser les recettes pour financer les entreprises privées locales, l'éducation, l'investissement, la santé et les transferts sociaux, favorisant ainsi la croissance et l'emploi et réduisant la pauvreté;
- La responsabilité et la transparence du système de l'administration fiscale sont essentielles pour que l'Afrique puisse canaliser ses ressources de manière adéquate dans le secteur productif de l'économie;
- Les flux financiers illicites privent les pays en développement d'importantes sommes qui pourraient être utilisées pour financer le développement. Le continent devrait s'associer avec des partenaires au développement pour élaborer et appliquer des politiques solides et renforcer les lois fiscales et les systèmes administratifs pour limiter ces transferts illicites comme la fraude fiscale, l'évasion fiscale, la corruption et autres;
- Les participants ont convenu qu'il devrait y avoir plus d'engagements de la part des partenaires au développement pour plus de coordination et de soutien afin d'accroître la capacité de MRN. Ceci doit être complété par des engagements parallèles par les pays en développement afin d'établir des priorités et d'assurer un leadership politique pour mettre en œuvre les changements et réformes nécessaires pour améliorer la MRN;

- Il faut intégrer le secteur informel / secondaire des économies africaines dans l'économie formelle afin d'utiliser les fonds disponibles pour financer et catalyser les efforts de développement au niveau national;
 - Il faut établir une culture de sécurité et de responsabilité afin que les citoyens puissent utiliser l'économie formelle pour protéger leurs économies à des fins productives.
- **DOMAINE THÉMATIQUE 4: COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET PAYS A REVENU INTERMEDIAIRE**

L'une des préoccupations principales est qu'il existe actuellement un seul indicateur pour déterminer le statut de pays à revenu intermédiaire et celui-ci est restrictif et insuffisant (RNB) pour l'Afrique. Un système cohérent devrait être instauré pour les politiques sur l'aide des pays développés qui ont un réel impact sur le développement (par exemple, le commerce, la croissance économique) dans les PRI avec les PMA en phase de transition et des indices de retrait comme l'IDH. Les indicateurs d'inégalité des PRI diffèrent grandement entre eux non seulement en ce qui concerne les conditions socio-économiques, mais aussi en termes de circonstances structurelles qui déterminent leur potentiel de développement et les performances de production.

La coopération au développement devrait contribuer à:

- Préparer les pays africains au statut de pays à revenu intermédiaire. Les PRI sont souvent confrontés à de graves problèmes d'inégalité et de manque d'intégration sociale. Certains pays à revenu intermédiaire font encore face à des défis similaires à ceux rencontrés par les pays à faible revenu;
- Développer des stratégies de retrait pour les pays en transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire, ainsi que des processus et des structures visant à faire face à la transition. L'Union africaine a fixé l'objectif de mettre fin à la dépendance sur l'aide étrangère d'ici 2028, la réalisation par chaque pays africain d'un statut de revenu plus élevé que son niveau en 2013 d'ici 2033, et la moitié des 34 PMA de l'Afrique répondant aux critères d'éligibilité d'ici 2020;
- Le développement et l'élaboration d'un indicateur inclusif et plus complet pour identifier et classer les PRI. Un point de repère utile est l'indice de développement humain des Nations Unies. L'accent mis actuellement sur le revenu national brut comme indicateur unique utilisé pour déterminer le statut de pays à revenu intermédiaire est restrictif et insuffisant;
- Plus de partage des expériences entre les pays qui ont transité avec succès au statut de PRI et des politiques adoptées pour éviter les problèmes d'inégalité et le manque d'intégration sociale;
- Les pays africains devraient être conscients des risques divers, des pièges et dangers associés à la nouvelle situation des PRI, comme l'admissibilité à emprunter des fonds sur le marché commercial (qui se traduirait par le fardeau de la dette dans le temps si la

transition est moins réussie), l'absence de mécanismes de contestation et de règlement de litiges en cas de non-paiement.

- **DOMAINE THÉMATIQUE 5: PARTAGE DES CONNAISSANCES, COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE**

Les pays du Sud sont devenus des acteurs clés dans les efforts mondiaux et régionaux de développement au cours des dernières décennies. L'importance stratégique de la coopération intra-africaine Sud-Sud et la coopération triangulaire a augmenté de manière considérable. En outre, le partage des connaissances entre les pays africains doit augmenter afin de contribuer à l'amélioration des capacités nationales et locales pour le développement humain durable. Les principales questions soulevées sont comme suit:

- Il est crucial de créer une base de données sur les meilleures pratiques et les leçons des différents pays et organisations sur un large éventail de questions, y compris le renforcement de la paix et de la sécurité, inspiré par la vision de l'Union africaine d'«une Afrique intégrée, prospère et paisible, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale »;
- Continuer de répondre aux défis (tels que la géopolitique, l'absence de cadres de gouvernance et l'absence d'institutions démocratiques) qui empêchent les gouvernements africains de partager et d'adopter de bonnes pratiques. Il faut instaurer un environnement propice pour de nouvelles possibilités de coopération Sud-Sud et CT permettant le développement de nouvelles orientations, d'innovations et de formes non traditionnelles de partenariats de développement à tous les niveaux;
- Promotion de la technologie et de la réduction de la fracture technologique entre les pays, les continents, les régions rurales et urbaines. Cela implique l'utilisation des médias sociaux, des médias traditionnels et des plateformes de connaissances (qui incluent une base de données complète) devant être développés pour permettre le plus grand partage des connaissances;
- Le message politique aux dirigeants africains sur la réunion de Mexico est l'engagement pratique renouvelé du partage de l'information par le biais d'allocation des ressources budgétaires (ce qui implique la mise en place d'un plan basé sur l'activité / production, l'utilisation de divers instruments pour mobiliser des ressources financières pour le développement);
- Il faut prendre note et partager les expériences africaines sur les programmes thématiques et sectoriels à travers la création et le soutien de plateformes d'apprentissage et de réseaux entre les pays et les sous-régions, comme l'APDev. Cela inclut des mécanismes de planification, de suivi et d'évaluation.

- **DOMAINE THÉMATIQUE 6: MODALITES DE TRAVAIL ET GOUVERNANCE DES STRUCTURES DU PARTENARIAT MONDIAL**

Les structures de gouvernance du PM doivent tenir compte de l'inclusion efficace et de la diversité, ainsi que la participation démocratique, en assurant la représentation de toutes les parties prenantes. L'Afrique devrait avoir plus de sièges dans les structures de direction du PM pour une représentation réelle et une collaboration efficace.

- En reconnaissant le passage de l'aide vers l'efficacité du développement, le continent devrait avoir une représentation plus efficace au sein des structures de gouvernance du PM. L'Afrique met l'accent sur la promesse faite de donner une place à l'Afrique (qui devrait aller à la CUA / NEPAD) dans la restructuration proposée du comité de pilotage;
- La CUA / NEPAD devraient rapidement élaborer des règles de procédure et modalités pour les représentants au sein du comité de pilotage en termes de communication et de diffusion des informations aux autres pays africains sur l'évolution de la Plateforme mondiale pour l'efficacité du développement;
- Les pays africains doivent utiliser ce qu'ils ont à leur disposition pour bénéficier des efforts de mobilisation des ressources et des partenariats. Les pays devraient sélectionner des représentants qui ont les capacités nécessaires en termes de connaissances et de compétences de négociation;
- Les pays africains devraient également intégrer et opérationnaliser les structures pour renforcer la responsabilité mutuelle. Il s'agit aussi de fournir les ressources nécessaires pour la consultation.

c. Conclusion et marche à suivre

- Le gouvernement de la Côte d'Ivoire, la Commission de l'Union africaine (CUA) et de l'Agence du NEPAD en tant que coordinateurs, seront les défenseurs de l'Afrique à la Conférence des ministres africains de l'Economie et des Finances en mars, à Abuja au Nigeria, ainsi qu'à la réunion de haut niveau du Partenariat mondial de la coopération efficace au service du développement en avril 2014, à Mexico, au Mexique;
- Il faut intensifier et accélérer de manière immédiate la mise en œuvre des engagements pris par toutes les parties prenantes qui ont approuvé les Principes de Paris, d'Accra et de Busan et de réviser les indicateurs et la méthodologie de suivi;
- Les pays d'Afrique feront en sorte de développer un cadre pour la conception de mécanismes de coopération efficace au service du développement et pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique, tout en soulignant l'importance du plan d'action mondial contraignant pour aller au delà des engagements et communiqués vers de réels résultats;
- Les pays africains font appel aux partenaires au développement pour montrer leur engagement renouvelé dans la réalisation des objectifs fixés pour la prévisibilité et l'utilisation de l'aide pour le renforcement de l'engagement national;

- Appel pour que les accords conclus au Mexique soient axés sur le soutien au développement des domaines spécialisés tels que la mobilisation des ressources nationales, la valeur ajoutée et la croissance du secteur privé local pour une meilleure transformation de l'Afrique.
- Le suivi des progrès des engagements de Busan et du Plan d'action devrait se faire par des processus nationaux et des instruments comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), mécanisme de suivi et évaluation par défaut;
- Les principes de la responsabilité définis dans les normes de responsabilité mutuelle pour l'Afrique avec le MAEP devraient constituer la base de tous les processus de reddition de comptes avec les partenaires en Afrique;
- L'aspect régional de la coopération est important pour l'Afrique. Le rôle de supervision et d'orientation des CER dans les relations de coopération au développement dans les différentes sous-régions doit être élargi et renforcé.